

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera  
**Band:** 37 (1987)  
**Heft:** 3  
  
**Artikel:** Une revue nationaliste romande du début du siècle: "Les Feuilletts" (1911-1913)  
**Autor:** Calvien, Alain  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-80984>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## MISZELLEN - MÉLANGES

### UNE REVUE NATIONALISTE ROMANDE DU DÉBUT DU SIÈCLE: «LES FEUILLETS» (1911-1913)

Par ALAIN CLAVIEN

La revue *La Voile Latine* (1904-1910) marque la «renaissance» en 1904 d'une certaine conscience romande; les jeunes gens<sup>1</sup> qui l'ont lancée veulent exprimer le pays romand, l'arracher à la grisaille et à la médiocrité, le régénérer par l'idée d'art. La revue se veut ouverte, accueillante, éclectique; il s'agit avant tout de publier de la littérature d'imagination. Mais les discussions autour du génie romand, de l'apport du protestantisme à la culture romande, des relations avec la Suisse alémanique, deviennent bientôt orageuses<sup>2</sup>. Deux tendances se précisent puis s'affrontent au sein de l'équipe, l'une «nationale», «helvète» – R. de Traz, G. de Reynold, W. Martin –, l'autre «latine», «burgonde», opposée au protestantisme et à la Suisse alémanique. De profondes inimitiés enveniment le conflit<sup>3</sup>. En décembre 1910, face aux manœuvres de G. de Reynold et de R. de Traz visant à écarter Charles-Albert, les frères Cingria sabordent la *Voile Latine*. Chacune des deux tendances se regroupe alors autour d'une nouvelle revue. Les *Feuillets* réunissent les «Helvètes» qui se proposent de rassembler les éléments dispersés du patrimoine helvétique et d'inaugurer une culture suisse. Les frères Cingria lancent l'éphémère *Voix Clémentine*, strictement murrassienne, à laquelle pourtant ni C.-F. Ramuz ni A. Bovy ne participeront véritablement.

1 La *Voile Latine* est lancée par A. Bovy (né en 1880), A. Cingria (1879), C.-A. Cingria (1883), C.-F. Ramuz (1878) et G. de Reynold (1880). En 1906, la revue, en difficulté, est reprise par R. de Traz (1884).

2 «Tout le mal est venu de cette furie d'abstraction qui s'est emparée de vous tous (je n'en excepte pas les Cingria), voici plus d'un an. Quand la *Voile Latine* a été fondée, il était entendu que nous y publierions surtout des poèmes, des nouvelles, des morceaux descriptifs sur la Suisse – et nos paysages, enfin ce que l'on appelle de la littérature d'imagination. C'est ce à quoi nous nous sommes efforcés, les premiers temps. Dès que vous en êtes venus à exposer des idées, la divergence des tempéraments devait nécessairement éclater. Nous pouvions voisiner par la sensibilité: c'est là du moins quelque chose de précis: le vague même des abstractions prête à tous les malentendus», écrit C.-F. Ramuz à G. de Reynold, dans une lettre datée du 26 février 1911, citée in C.-F. RAMUZ, *Lettres 1900-1918*, Lausanne, Clairefontaine, 1956, p. 265.

3 Dans une lettre du 2 août 1910 adressée à G. de Reynold, R. de Traz écrit: «Quant au fait que les Cingria sont plus anciens que moi à la *Voile*, cela m'est tout à fait égal. «Leur» *Voile* a disparu depuis longtemps». Après les premières disputes sérieuses avec C.-A. Cingria, le ton devient plus violent. «Maintenant, je te donne un conseil formel: puisque tu as la priorité sur Charles-Albert à l'Action Française, préviens certains de ces messieurs sur son compte. Explique-leur ce métèque», recommande-t-il à G. de Reynold dans une lettre du 23 novembre 1910. Cf. Berne, B. Nat., fonds G. de Reynold. Corr 42.3.

Alors que la *Voile Latine* a été l'objet de plusieurs évocations<sup>4</sup> et de quelques études<sup>5</sup>, les *Feuillets* (1911–1913)<sup>6</sup>, qui pourtant se vantent de réunir la presque totalité des anciens collaborateurs de la *Voile Latine* «qui continueront à y exposer leurs idées»<sup>7</sup>, n'a que peu retenu l'attention des chercheurs<sup>8</sup>. Peut-être parce que des écrivains de la taille d'un C.-F. Ramuz ou d'un C.-A. Cingria ne s'y trouvent plus et que ces revues romandes du début du siècle constituent un domaine défriché surtout par des historiens de la littérature... Les *Feuillets* offrent pourtant un intérêt certain: «revue de culture suisse», ils furent non seulement un organe littéraire – médiocre, il est vrai – mais aussi une publication «politique». Comme telle, ils ont, de l'avis du rédacteur responsable, «agi sur des jeunes gens, les ont détournés de certaines perspectives, les ont orientés dans un certain sens (...), (ils ont) modifié des âmes et affermi des intelligences»<sup>9</sup>. En fait, les *Feuillets* semblent avoir été le lieu privilégié où s'est exprimé le «dogmatisme précurseur à l'action» des jeunes romands nationalistes qui lanceront la Nouvelle Société Helvétique en 1914.

Cet article se propose donc de présenter les positions politiques, entendues au sens large, que cette revue a défendues au cours des trois années de son existence.

4 C.-A. CINGRIA, «A nos lecteurs. Détails sur la fin de la Voile Latine»; in *La Voix Clémentine*, n° 1, janvier 1911, p. 3–21; G. DE REYNOLD, «R. de Traz et la rénovation de la littérature romande»; in *Le souvenir de R. de Traz*, Neuchâtel, La Baconnière, 1952, p. 53–62; A. BOVY, «Au temps de la Voile Latine»; in *G. de Reynold et son œuvre. Etudes et témoignages*, Fribourg, Ed. Universitaires, 1955, p. 24–27; A. BOVY, «Souvenirs 1901–1903»; in C.-F. RAMUZ, *Lettres 1900–1918*, Lausanne, Clairefontaine, 1956, p. 14–30; G. de REYNOLD, «Ramuz et le mouvement de la Voile Latine»; *ibid.*, p. 31–35; G. de REYNOLD, «Le mouvement de la Voile Latine»; in *Mes Mémoires*, tome III, Genève, Ed. Générales, 1963, p. 51–73.

5 J.-B. BOUVIER, «Le mouvement de la Voile Latine»; in *L'apologie des jeunes*, Lausanne, Tarin, 1915, p. 175–252; P. KOHLER, *La littérature d'aujourd'hui dans la Suisse romande*, Lausanne, Payot, 1923, 64 p; M. WEBER-PERRET, «La Voile Latine»; in *Ecrivains romands 1900–1950*, Lausanne, Ed. Vie, 1951, p. 125–126; P.-Y. SIMONIN, «La Voile Latine»; in *L'Action Française et la Suisse romande*, Fribourg, mém. lic., 1961, p. 3–19 et 116–120; G. GUIBAN et al., «De la Voile Latine aux Cahiers Vaudois»; in *Etudes de Lettres*, Lausanne, avril 1964, p. 79–101; A. BERCHTOLD, «De la Voile Latine aux Feuillets», in *La Suisse romande au cap du XX<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Payot, 1966, p. 655–664; H. MARTI, «La Voile Latine» et «Escarmouches»; in *Paul Seippel 1858–1926*, Basel, Helbing und Lichtenhahn, 1973, p. 132–155; M. ZERMATTEN, «La Voile Latine», in *Gonzague de Reynold*, Lausanne, Ed. Tribune, 1980, p. 44–48; P.-O. WALSER, «La nouvelle Guerre Civile de Genève», in *Cahier de l'Alliance Culturelle Romande*, novembre 1983, p. 75–85.

6 Fiche technique de la revue. Titre: «Les Feuillets»; sous-titre: revue mensuelle de culture suisse; parution: 3 ans, n° 1, janvier 1911 – n° 36, décembre 1913; format: 22 cm; nombre de pages: 30/42 pages par numéro, la pagination est continue sur une année, 1911: 452 p, 1912: 420 p, 1913: 446 p.; périodicité: mensuel; lieu d'édition: Genève; éditeur: Kundig; responsable: R. de Traz. A part deux reproductions parues dans le numéro de septembre 1912, la revue ne propose pas d'illustration. Elle ne comporte pas de rubriques fixes, mais on peut relever certaines régularités: un numéro s'ouvre généralement par quelques poèmes et se termine souvent par des notices critiques – les «chroniques de peinture», «les livres», «le théâtre» et, exceptionnellement, «la musique».

7 R. DE TRAZ, «Avis aux lecteurs», in *Les Feuillets* (dorénavant abrégé F.), janvier 1911, p. 2. La *Voile Latine* s'était acquis une certaine réputation. Après la scission de décembre 1910, chacun des deux groupes en réclame l'héritage. R. de Traz s'y emploie en affirmant que la presque totalité des auteurs de la revue défunte se retrouve aux *Feuillets*, négligeant de préciser que ni C.-F. Ramuz, ni A. Bovy, pas plus que M. Baud ou R. Morax, ne l'ont suivi. Quant aux frères Cingria, ils clament que seule leur *Voix Clémentine* continue le «vrai idéal» de la *Voile Latine*...

8 P. KOHLER, *op. cit.*, p. 15–17; A. BERCHTOLD, *op. cit.*, p. 662–664 et 718–720.

9 R. DE TRAZ, «Avis aux lecteurs», F. 1913, p. 417.

### Précisions méthodologiques

Il importe tout d'abord de souligner deux préalables de nature épistémologique et d'explicitier le corpus utilisé.

Première précision: est-il pertinent de présenter les *Feuillets* comme défendant une doctrine? Est-il pertinent de réduire les collaborateurs de la revue au statut plus anonyme et indifférencié de membre d'une relative «équipe des *Feuillets*», une équipe<sup>10</sup> relativement homogène au plan idéologique? Il me semble que oui: plusieurs séries d'indices tendent à démontrer, à étayer du moins, l'hypothèse d'une relative unité doctrinale de la revue. Tout d'abord, l'idée d'une probable unité de direction. Quoique rien d'explicite ne permette de l'affirmer, il semble que R. de Traz, en tant que responsable du mensuel, impose une certaine ligne à ses collaborateurs. Cette attitude correspond à sa conception du rôle de directeur de revue<sup>11</sup>. Elle se ressent fortement lorsque, commentant des articles que des collaborateurs des *Feuillets* publient dans quelques quotidiens, R. de Traz les soupèse et les apprécie à l'aune d'un «helvétisme» bien compris dont sa revue serait le porte-parole<sup>12</sup>. Ensuite, il faut relever qu'on ne trouve pas dans les *Feuillets* d'article contradictoire ou de controverse mettant aux prises entre eux des collaborateurs de la revue, contrairement à ce qui s'est passé les deux dernières années à la *Voile Latine*. Bien plus, au cours de la polémique qui, dans la *Gazette de Lausanne*, oppose E. Secrétan au nouveau mensuel, R. de Traz défend ses collaborateurs et approuve explicitement les idées qu'ils exposent<sup>13</sup>. Ces approbations réciproques se renouvellent lorsque sont évoquées les récentes publications d'un membre de l'équipe<sup>14</sup>. Enfin, soulignons l'emploi fréquent de l'expression *Les Feuillets*, ou, plus simplement, du «nous», lors de prises de position ou lorsque ces jeunes gens parlent d'eux-mêmes<sup>15</sup>. Sur la base de ces éléments, j'estime donc légitime l'utilisation du sujet collectif *Les Feuillets*. Ce qui signifie que les citations sur lesquelles je m'appuierai seront utilisées comme représentatives de la position de la revue, et non seulement de celle de leur auteur, sauf cas singuliers que je signalerai.

Seconde précision: je considère cette période 1911–1913 comme relativement stable dans l'évolution de la pensée de ces jeunes gens<sup>16</sup>. Elle suit un temps de bouillonne-

10 Les collaborateurs qui écrivent régulièrement des «articles de doctrine» sont: R. de Traz (27 ans en 1911), G. de Reynold (31 ans), W. Martin (23 ans), F. Fosca (29 ans), M. du Pasquier (28 ans), H. Chenevard (23 ans), R. Fath (40 ans) et R. Bovet (32 ans).

11 «Je ne partage pas ta manière de voir au sujet d'un comité de rédaction à la *Voile Latine*. (...) Ce serait une pétaudière, tout se passerait en discussions, en brouilles. Non. L'unité de direction vaut mieux et je ne crains pas les responsabilités», écrit R. de Traz à G. de Reynold. Lettre citée in G. GUIBAN, *C.-F. Ramuz, ses amis et son temps*, volume IV, Lausanne, Bibliothèque des Arts, 1968, p. 245.

12 R. DE TRAZ, «Une polémique intéressante», F. 1911, p. 184–187.

13 *ibid.*

14 Quelques exemples. En janvier 1912, à propos du livre *Le régiment des Gardes suisses* de P. DE VALLIÈRE: «Nulle part ailleurs que dans cette revue, on ne saluera avec plus de respect et de plaisir un tel livre (p. 31); en juillet 1912: «... j'utiliserai l'occasion pour remercier ceux-là qui font aimer par leurs écrits les trésors de notre passé. Ainsi M. de Reynold publie à de certains intervalles, dans la *Semaine Littéraire*, ses «Cités et Paysages suisses». Il faut lui en savoir gré» (p. 224); ou encore, en septembre 1912, à propos de la brochure *La culture nationale à l'école*: «la thèse de M. Fath entre trop dans les idées que nous préconisons ici pour que nous n'y applaudissions pas» (p. 293); etc.

15 F. 1911, p. 139–140, p. 184–187; F. 1912, p. 137; F. 1913, p. 181–182, p. 413–417; etc.

16 Ce qui ressort d'une lecture chronologique des articles. mais on peut relever quelques indices plus formels: la référence à d'anciens articles des *Feuillets* ou de la *Voile Latine* de 1910, cf. F. 1912, p. 137 ou F. 1913, p. 76, par exemple.



ment, de maturation qui eut lieu à la *Voile Latine* dans les années 1906–1909<sup>17</sup> et précède la guerre qui bouleversera tout. Il est ainsi possible, pour illustrer un point de vue ou une position des *Feuillets*, de juxtaposer des textes écrits à des dates différentes.

La revue publie, schématiquement, cinq types de textes: des écrits de fiction et des récits, en prose ou en vers; des études historiques; des enquêtes; des comptes rendus critiques; des articles traitant de sujets divers mais dont le point commun est le plus ou moins fort dosage théorique. Ce sont ces derniers, regroupés sous la dénomination un peu floue de «textes de doctrine», qui constituent le corpus principal de cette étude, corpus complété par quelques critiques, poèmes et textes de fiction particulièrement significatifs d'un certain état d'esprit. Il serait fastidieux de donner ici la liste de ces quelque quarante articles, mais les plus importants seront mentionnés au fil des citations.

En 1911, la revue consacre 35% de sa surface à des «textes de doctrine» contre 22% à des textes littéraires<sup>18</sup>. En 1912, la proportion bascule: 16% contre 34%. En 1913, alors que la part de la production littéraire s'élève à 57%, R. de Traz semble éprouver des difficultés à réunir des «textes de doctrine» inédits (5%), difficulté qu'il résout en publiant des articles déjà parus, soit dans d'autres revues soit sous forme de brochure (16%)<sup>19</sup>. Cette évolution surprend: au moment où les «Helvètes» de la défunte *Voile Latine* disposent de leur revue propre, ils semblent s'en désintéresser après une année déjà. Ce paradoxe s'explique par le fait que, répondant à l'appel d'Alexis François, G. de Reynold, R. de Traz, puis F. Fosca, R. Bovet, A. Ribeaud, M. du Pasquier<sup>20</sup> mettent en place, dès le printemps 1912, les premiers linéaments de ce qui deviendra, en février 1914, la Nouvelle Société Helvétique<sup>21</sup>. Ils ont donc moins de temps à consacrer à leur revue.

### *Une Suisse assiégée*

Une prise de conscience sert de base à la réflexion menée par l'équipe des *Feuillets*: la Suisse est menacée. Tous sont explicitement d'accord sur ce point, même si l'acuité et l'imminence du péril sont appréciées de manières différentes. Alors que H. Chenevard voit dans cette menace un sujet d'inquiétude<sup>22</sup>, G. Sauser-Hall estime qu'elle repré-

17 Une lecture chronologique des «textes de doctrine» parus dans la *Voile Latine* le montre clairement. Que l'on compare, par exemple, deux articles de R. DE TRAZ, «Propos de jeunesse», paru dans le numéro d'automne 1906 (p. 239–256), et «Discipline», paru dans le numéro de novembre 1909 (p. 181–192). Il est significatif de constater combien des thèmes maladroitement développés, parfois même à peine esquissés en 1906 sont repris dans le texte de 1909 d'une manière assurée et intégrés à une vision globale.

18 Ces pourcentages sont évidemment indicatifs: l'unité de comptage utilisée est la page et non la ligne et le calcul a été effectué grossièrement, sans tenir compte des fractions de page. De plus, les pourcentages sont arrondis à l'unité. Néanmoins, les variations enregistrées sont d'une amplitude suffisante pour être significatives.

19 C'est le cas de la brochure de C.-A. LOOSLY, *La Suisse a-t-elle besoin d'une régénération?*, de l'article de F. GRIBBLE, «L'avenir de la Suisse» et, vraisemblablement, de l'article de V. FANI, «Le nationalisme italien et la Suisse».

20 Cf. A. FRANÇOIS, «Origine et âge d'or de la N. S. H.»; in *Bulletin de la Nouvelle Société Helvétique*, janvier 1924, p. 3–7; G. DE REYNOLD, *Mes Mémoires*, Tome III, op. cit., p. 160–161.

21 Cf. C. GUANZINI, *Les origines de la Nouvelle Société Helvétique 1911–1914*, Lausanne, mémoire de lettres, 1985, 112 p.

22 F. 1912, p. 290.

sente un problème vital et urgent<sup>23</sup>, R. Fath et G. de Reynold considèrent qu'il s'agit d'une crise aiguë et déterminante<sup>24</sup>. Chez R. de Traz, le ton est catastrophiste: dissertant sur la «crise actuelle de la Suisse», il affirme que «si notre génération n'agit pas, la suivante sera privée de patrie»<sup>25</sup>. Malgré ces nuances, le constat est clair; la Suisse est menacée dans son existence, elle est menacée de disparition à plus ou moins longue échéance. Pourquoi? Parce que l'étranger est en train de la phagocyter. M. du Pasquier explique clairement cette «sourde conquête de l'étranger». «La Suisse, écrit-il, est menacée dans ce qui fait sa force et son originalité, dans ses traditions, dans son intégrité nationale: nos plus grandes villes sont submergées par des étrangers, qu'elles devraient assimiler; on s'inquiète de la Convention du Gothard et de ses suites; on veut exploiter nos Alpes jusqu'au dernier rhododendron et au dernier caillou (...)» (F. 1911, p. 230). La pression étrangère a donc trois visages: immigration ou «question des étrangers», tourisme ou «industrie des étrangers», emprise économique ou «accaparement par l'étranger».

La «question des étrangers» est un problème qui, à l'époque, préoccupe beaucoup les esprits. A partir de 1910, le débat est généralisé. Il est alimenté par la publication de nombreux articles et brochures. Pour une majorité d'auteurs<sup>26</sup>, l'accroissement du nombre des étrangers<sup>27</sup> est une conséquence logique de l'essor économique de la Suisse. A leurs yeux, il existe effectivement une certaine invasion du pays, mais ce phénomène démographique est un fait nécessaire répondant à des exigences économiques. Il est impossible de s'y opposer sans stopper le développement industriel helvétique. Il faut accepter la Suisse moderne telle qu'elle est, mais travailler à supprimer le fossé qui sépare la population autochtone de la population étrangère, en facilitant les modalités de naturalisation par exemple. Une minorité d'auteurs ne partagent pas cette vision optimiste. C.-A. Schmid, un fonctionnaire zurichois, est l'un des plus virulents représentants des milieux qui dénoncent le danger que constitue la «surpopulation étrangère». Il prédit à la Suisse un avenir apocalyptique<sup>28</sup>. En Suisse romande, ce rôle est tenu par l'équipe des *Feuillets*, dans un registre un peu moins hystérique toutefois. Pour ces jeunes gens, l'immigration étrangère est doublement menaçante. Dans un futur plus ou moins proche, ce phénomène condamne la Suisse à l'étouffement par le nombre. R. de Traz estime que «si nous ne réagissons pas, si la progression continue, dans cinquante ans nous sommes perdus» (F. 1911, p. 140). Pourtant l'aspect numérique du problème n'est pas tout. G. Sauser-Hall l'affirme: «ce ne sont point les chiffres qui nous effraient. (...) Ce qu'il faut redouter, ce ne sont pas les hommes, ce sont les idées qu'ils

23 F. 1912, p. 16.

24 F. 1911, p. 441; F. 1912, p. 285.

25 F. 1913, p. 182. Dorénavant, afin de ne pas alourdir inutilement l'appareil critique, la référence des citations tirées des *Feuillets* sera donnée dans le corps du texte.

26 Cf. entre autres, E. BOISSIER, *De l'assimilation des étrangers*, Genève, Jullien, 1911, 35 p.; W. BURCKHARDT, «Die Einbürgerung der Ausländer», in *Politisches Jahrbuch der schweizerischen Eidgenossenschaft*, 1913; A. PICOT, *La population étrangère établie en Suisse. Un problème national*, Genève, Georg, 1914, 59 p.

27 En 1910, 14,7% de la population résidant en Suisse était formée d'étrangers. C'est de loin de plus fort pourcentage d'Europe, puisque la Belgique, qui vient ensuite, ne compte que 3,1 étrangers pour 100 habitants. De plus, la population étrangère résidant en Suisse est répartie de manière inégale: Genève compte 41% d'étrangers, Bâle, 38%... Cf. R. SCHLAEPFER, *Die Ausländerfrage in der Schweiz vor dem ersten Weltkrieg*, Zurich, Jurisverlag, 1969, 290 p.; G. ARLETTAZ, «Démographie et identité nationale (1850-1914). La Suisse et la «question des étrangers»; in *Etudes et Sources*, n° 11, Berne, 1985, p. 83-176.

28 Cf. C.-A. SCHMID, *Unsere Fremdenfrage*, Zurich, Rascher, 1900, 62 p.; *Die Schweiz im Jahre 2000*, Zurich, Frey, 1912, 20 p.

incarnent. (...) Les colonies étrangères établies sur notre sol ne se font pas naturaliser; elles conservent, au contraire, leurs mœurs, leurs usages, leurs aspirations propres; bien plus, lentement, elles nous dénationalisent, elles déforment notre esprit autochtone» (F. 1911, p. 428). Pour R. de Traz, le mal est déjà si avancé que «quelques symptômes font croire que le métèque commence à relever la tête pour nous imposer sa loi» (F. 1911, p. 140).

A l'appui de cette affirmation, une rubrique irrégulière naît en 1912. Intitulée «La conquête de la Suisse», elle a pour but d'illustrer «l'impudence» des étrangers résidant en Suisse. Elle est constituée de dénonciations hasardeuses, imprécises, sans référence de temps ou de lieu, et donc invérifiables. Ainsi, en décembre 1912: «Est-il vrai qu'aux dernières manœuvres, une batterie fut injuriée par des étudiants étrangers appartenant à une Université romande, qu'une plainte fut déposée, transmise par le Département militaire au Département de l'instruction publique, et que celui-ci refusa de poursuivre parce qu'il ne fallait pas faire du tort à l'Université ni causer d'ennui aux étudiants métèques? (...) Est-il vrai qu'ailleurs on nomma privat-docent à l'Université un étranger pas même bachelier sur le désir express d'une grande dame exotique? (F. 1912, p. 419)

L'industrie des étrangers constitue le deuxième vecteur de la conquête étrangère. Au tournant du siècle et jusqu'en 1914, le tourisme connaît en effet un développement prodigieux. S'il reste un tourisme d'élite, individualisé, il touche pourtant un nombre important de personnes: 12 millions de nuitées en 1894. Commentant les chiffres de 1912, J.-F. Bergier note: «C'est un sommet dans l'histoire de l'industrie hôtelière et touristique suisse, qui ne sera rejoint que longtemps plus tard, après 1960»<sup>29</sup>. Aux *Feuillets*, on estime que «l'industrie des étrangers est devenue le malheur national des Suisses, et (que) s'ils ne savent pas se ressaisir à temps et se mettre en garde contre son influence toujours plus accaparente, elle les mènera à une catastrophe» (F. 1913, p. 140). Dans un article d'avril 1913, C.-A. Loosly mène la démonstration en deux temps. Désireux de contrer sur leur propre terrain les partisans du «roi Progrès et de ses ministres hôteliers», il s'engage dans une discussion économique et affirme que l'industrie des étrangers appauvrit la Suisse. D'abord, l'exemple étranger donne aux rudes populations helvètes des envies de luxe; ensuite, le désir de s'enrichir vite a développé une folie spéculative et une démente hausse des prix; enfin, le lobby hôtelier tue la poule aux œufs d'or en n'épargnant aux plus beaux sommets ni hôtels, ni chemins de fer. Puis C.-A. Loosly développe son deuxième argument. L'industrie des étrangers détériore l'âme d'une partie de la population, celle qui vit du tourisme, qui perd ses caractères nationaux pour y substituer un «cosmopolitisme servile de garçon de café»<sup>30</sup>.

Troisième forme de l'invasion étrangère: l'accaparement par les étrangers. Cette expression désigne avant tout la pénétration économique allemande en Suisse<sup>31</sup>. Ce phénomène est ressenti aux *Feuillets* comme moyen et résultat d'une volonté politique impérialiste du Reich de Guillaume II. Cette vision est développée par R. Bovet dans un article consacré à l'analyse de la Convention du Gothard<sup>32</sup>. L'auteur y affirme que ce traité porte une atteinte grave à notre souveraineté et il explique longuement en quoi notre indépendance est limitée par cette convention. Puis il replace le problème dans un contexte plus large. Selon lui, l'Allemagne doit nécessairement, pour poursuivre sa politique impérialiste, tourner les yeux vers la péninsule italienne. La question du

29 J.-F. BERGIER, *Histoire économique de la Suisse*, Lausanne, Payot, 1984, p. 300.

30 La Suisse a-t-elle besoin d'une régénération?», F. 1913, p. 133-144.

31 Cf. K. URNER, *Die Deutschen in der Schweiz. Von den Anfängen der Kolonienbildung bis zum Ausbruch des Ersten Weltkrieges*, Stuttgart, Huber, 1976, 848 p.

32 «La convention du Gothard», F. 1911, p. 7-13.

Gothard n'est donc qu'une péripétie dans un processus de vassalisation de la Suisse. L'article se termine sur une note alarmiste: «la diplomatie allemande n'est pas toujours habile, mais elle sait attendre, confiante dans sa force matérielle; sa prépondérance économique est pour elle un gage du succès de ses ambitions politiques. (...) On peut déjà prévoir que la prochaine étape de notre assujettissement ferroviaire sera l'unification des tarifs de la Suisse centrale, dirigée contre la France et contre l'Angleterre. Voulons-nous, oui ou non, nous laisser arracher ainsi notre indépendance par lambeaux?» (F. 1911, p. 12). Plusieurs collaborateurs reviennent sur cette thèse, soit pour l'étayer par des exemples – ainsi sont dénoncés l'accaparement de l'industrie électrique suisse par l'Allgemeine Elektrizitätsgesellschaft (AEG) de Berlin, la progressive conquête de la finance zurichoise, le monopole en Suisse de l'industrie de la soude détenu par la fabrique allemande Solvay, etc. – soit pour évaluer l'ampleur du mal. Abordant ce problème, R. de Traz évoque «le grand filet jeté sur nous, qui nous enserre et peut-être nous étranglera» (F. 1912, p. 173). F. Gribble, plus radical, considère que la pénétration économique germanique, liée à une forte immigration, ne peut que déboucher sur l'union de la Suisse et de l'Allemagne, la Suisse devenant une province du Reich... (F. 1913, p. 248).

En résumé, l'analyse menée dans la revue présente les trois aspects d'une menace étrangère qui jouent sur deux registres différents. Celui du nombre: la Suisse risque d'être étouffée par l'immigration, son industrie est en passe d'être rachetée par de puissants groupes étrangers. Mais aussi, et surtout, celui de l'esprit: l'immigrant et le touriste déforment les mœurs nationales, mutilent l'âme helvète.

En l'absence de toute analyse économique, la conjonction de ces éléments est tenue pour le résultat d'une véritable politique de conquête de la Suisse menée par ses grands voisins. Du reste, la revue, attentive aux revendications pangermanistes, garde un œil sur les nationalistes italiens chez qui elle redoute un possible regain d'irréductibilité.

Cette vision du problème entraîne une inquiétude et une susceptibilité obsidionales chez les membres de l'équipe des *Feuillets*. Est-ce suffisant pour expliquer le ton xénophobe et raciste qui est de mise dans cette revue où l'on ne recule pas, à l'occasion, devant l'antisémitisme? C'est ainsi que les termes «métèque» ou «rastaquouère» se retrouvent sous la plume de M. du Pasquier, de G. de Reynold ou de R. de Traz<sup>33</sup>, que la rédaction estime que l'ouvrier italien immigré en Suisse «est sale, ignorant et prêt au coup de couteau» (F. 1913, p. 177), que cette même rédaction note, en février 1912: «Tout le monde connaît l'hôtel des Boulangers, au centre de Berne, à deux pas de la Tour de l'Horloge: il va être racheté par des Juifs allemands, démoli et remplacé par des grands magasins en fer et en verre. Un Juif allemand n'a aucune raison de respecter l'harmonie traditionnelle du vieux Berne de notre histoire» (F. 1912, p. 72).

### *Un pays spirituellement vulnérable*

«Si le peuple suisse offrait à l'infiltration étrangère un bloc compact de traditions comprises et observées, d'énergique réaction nationale, nous ne saurions nous inquiéter (...)» (F. 1911, p. 428). Malheureusement, tel n'est pas le cas, estime-t-on aux *Feuillets* où tous<sup>34</sup> dénoncent l'état d'esprit déplorable qui règne en Suisse et qui rend le

33 F. 1911, p. 140, p. 160, F. 1912, p. 24; etc.

34 R. DE TRAZ, F. 1911, p. 140–141; G. DE REYNOLD, F. 1911, p. 429; R. FATH, F. 1912, p. 284; C.-A. LOOSLY, F. 1912, p. 382; cf. aussi R. Bovet dans une lettre du 28 décembre 1911, adressée à G. de Reynold; Berne, B. Nat., fonds G. de Reynold, Corr. Choix 1905–1924.



peuple si vulnérable à la menace étrangère. Plusieurs indices leur semblent significatifs.

La désaffection pour la vie politique du pays en est un. «L'indifférence politique et le dégoût pour tout ce qui, de près ou de loin, peut dépendre de la politique» sont manifestes parmi les citoyens, estime C.-A. Loosly (F. 1912, p. 383). Il en veut pour preuve le faible taux de participation populaire lors des élections ou votations<sup>35</sup>. Les analyses que lui et W. Martin font de l'abstentionnisme débouchent sur une même conclusion: «la cause de l'abstention, c'est l'existence des partis et leur défense exclusive de leurs intérêts»<sup>36</sup>. Aux yeux de ces deux auteurs, les partis ne se rallient pas, ou plus, autour de principes, mais s'organisent en fonction d'intérêts et de considérations opportunistes. Comme, dans la vie politique suisse, les questions ne sont plus jugées selon le critère de l'intérêt général, mais selon le seul point de vue des partis, le citoyen indépendant, gêné dans l'exercice de ses volontés, ne veut pas soutenir un parti plutôt qu'un autre et préfère s'abstenir. Car il est absurde de croire, et le citoyen le sent instinctivement, que «ce qui est utile au peuple dans sa majorité surgit de la lutte des groupements d'intérêts particuliers – que nous nommons partis politiques...» (F. 1912, p. 389). C.-A. Loosly voit une seconde cause du désintéressement à la chose publique dans la méfiance «justifiée» des masses vis-à-vis de l'administration. Une constatation qui n'a rien de nouveau en 1912, l'inefficacité et l'arrogance des fonctionnaires sont déjà proverbiales<sup>37</sup>. Mais C.-A. Loosly s'inquiète du fait que cette défiance populaire prend de l'ampleur. «Le peuple en vient à craindre les juristes, comme il déteste les fonctionnaires. Pourquoi? Parce que ce sont, dans la règle, des juristes qui, en véritables prestidigitateurs, essaient, après coup, de justifier devant le peuple ce qui n'est précisément pas à justifier» (F. 1913, p. 17). Dans le domaine de son fonctionnement politique, la Suisse a donc un urgent besoin de régénération!

Autre signe inquiétant de l'affaiblissement de l'état d'esprit suisse: le matérialisme ambiant. G. de Reynold le dénonce, en décembre 1911: «il est certain (...) que la politique alimentaire avilit notre conscience collective, que le matérialisme et l'égoïsme exercent partout leurs ravages» (F. 1911, p. 441). Ce matérialisme a joué un rôle débilisant sur la capacité helvétique à résister à la menace étrangère. Ainsi les partisans de la Convention du Gothard «se sont contentés de ne voir dans ce problème troublant qu'une question de gros sous et se sont attachés à prouver que nos coffres-forts n'auraient rien à y perdre» (F. 1911, p. 7). Ainsi, «nous ne serons bientôt plus capables de discuter une question de la vie publique autrement qu'en vue de l'industrie des étrangers et du profit mesquin que cela rapporte» (F. 1913, p. 143). De manière générale, on estime, aux *Feuillets*, que le Suisse ne raisonne plus qu'en fonction du profit économique et qu'il dédaigne tout idéal, persuadé que l'argent suffit à tout. Les autorités politiques au plus haut niveau n'échappent pas à ce reproche. Aussi W.

35 Dans le canton de Vaud, la participation habituelle aux votations et élections entre 1905 et 1910 se situe aux alentours de 45%. La participation à la votation du 3 novembre 1907 sur la réorganisation de l'armée est, avec 65% de votants, qualifiée de «très élevée» par la *Gazette de Lausanne* du 4 novembre 1907.

36 W. MARTIN, «L'indifférence politique dans la jeunesse contemporaine», F. 1911, p. 123–132; C.-A. LOOSLY, «La Suisse a-t-elle besoin d'une régénération?», F. 1912, p. 381–390.

37 La manière dont sont dépeints les fonctionnaires dans certains romans très populaires de Virgile Rossel (1858–1933), *Clément Rochard* (1903) ou *Nouvelles bernoises* (1907) par exemple, est très significative à cet égard: l'esprit bureaucratique formaliste, tâtilon et tyrannique, la passion immodérée pour le jass et la fréquentation régulière du Bierstube sont les trois caractéristiques du rond de cuir. Image d'autant plus révélatrice que V. Rossel, professeur, juge, député radical au Conseil national n'a rien d'un contestataire et qu'il chante dans ces mêmes romans les vertus de la démocratie suisse dans sa version radicale et le bon fonctionnement de ses institutions, de son parlement en particulier.



Martin ne manifeste-t-il aucune surprise indignée lorsqu'il apprend à ses lecteurs que dans un récent manuel de droit constitutionnel, un éminent professeur anglais décrit les institutions suisses en comparant «le Conseil fédéral à un bureau de directeurs choisis par les membres d'une grande société par actions» (F. 1912, p. 26).

Si nos jeunes gens s'opposent à un matérialisme qui préfère la cause du dieu Profit à celle de la patrie, ils n'en refusent pas moins vigoureusement l'idéalisme coupable à leurs yeux d'évoluer dans le seul monde des idées pures, sans tenir compte des faits<sup>38</sup>. Or les faits, selon eux, se résument ainsi: la Suisse est menacée et mise en demeure de se ressaisir et de se défendre. L'idéalisme est donc dénoncé comme dangereux et irresponsable, prêt à sacrifier les intérêts véritables du pays à des chimères généreuses, mais irréalisables et stupides. Devant les progrès de ces «théories absurdes», les *Feuillets* réagissent sèchement, mais de manière ponctuelle, au gré des besoins.

La première intervention concerne le féminisme. Apparue dans les années 1880 à Genève, il est devenu assez virulent, porté en partie par une aile du mouvement ouvrier<sup>39</sup>. Les milieux bien-pensants s'en préoccupent: la *Gazette de Lausanne* ne consacre-t-elle pas quatre éditoriaux en novembre-décembre 1908, à la «logique du féminisme»?<sup>40</sup> Aux *Feuillets*, G.-A. Bonnard sonne la charge. Dans un article assez lourdement ironique<sup>41</sup>, il dénonce le féminisme comme une «méchante théorie», «contraire à la nature humaine». S'appuyant sur les arguments d'autorité et de tradition, il se réfère aux innombrables poèmes d'amour pour affirmer que la femme a la bonne part, puisqu'elle règne sur l'homme par ses passions. «Ce que nous cherchons auprès de vous, c'est justement l'oubli des occupations qui vous tentent par leurs mystères. Songez à quel point vous seriez dépréciées à nos yeux, si vous cessiez de régner uniquement sur nos passions, pour être mêlées à de vulgaires mesures de police et d'administration». Puis il «constate» deux choses: les femmes aiment l'état de dépendance et elles souffrent d'une «incapacité charmante d'établir un rapport de cause à effet». Dès lors, conseille-t-il à la gent féminine, «n'allez pas solliciter nos suffrages autrement que trois déesses sollicitèrent ceux de Pâris».

Une seconde intervention porte sur l'antimilitarisme et le pacifisme. Il en existe deux foyers en Suisse romande. L'un, classique, est formé par le milieu socialiste et syndicaliste. Que l'on se souvienne, par exemple, de la violente propagande antimilitariste menée dans la *Voix du Peuple*<sup>42</sup>, ou du bruit causé par les refus de servir de Charles Naine ou de Clovis Pignat<sup>43</sup>. L'autre est formé par une tendance pacifiste chrétienne, latente surtout dans les associations d'étudiants chrétiens<sup>44</sup>. C'est l'existence de ce

38 Ainsi lorsque G. DE REYNOLD donne son appréciation sur J.-J. Rousseau, il évoque sa «doctrine décevante et dangereuse, comme tout ce qui est poussé à l'absolu par une logique qui ne tient pas compte des faits», F. 1912, p. 200. Rappelons que «idéal» n'a ici aucun lien avec «idéalisme»: le premier terme s'oppose à «matérialisme», le second à «réalisme».

39 Cf. M. STUDER, *L'organisation syndicale et les femmes. L'action de Margarethe Faas-Hardegger à l'USS, 1905-1909*, Genève, mémoire de licence, 1975, 92 p.; S. WOODTLI, *Du féminisme à l'égalité politique: un siècle de luttes en Suisse 1868-1971*, Lausanne, Payot, 1977, 160 p; M. BENSIMON, *Le journal «L'Exploitée» 1907-1908*, Lausanne, mémoire de lettres, 1978, 80 p.

40 *Gazette de Lausanne* des 17 et 25 novembre, 3 et 24 décembre 1908.

41 «Lettre à une dame sur ce qu'on appelle féminisme», F. 1911, p. 177-183.

42 Signalons plus particulièrement la *Voix du Peuple* du 26 octobre 1907, «numéro spécial consacré à l'antimilitarisme»; cf. F. LUISIER, *Le syndicalisme révolutionnaire à travers la Voix du Peuple*, Lausanne, mémoire de lettres, 1969, 69 p.

43 Cf. par exemple, «Maître et disciple»; *Gazette de Lausanne*, 1er août 1906, «Le cas de M. Naine», «Encore M. Naine», *Gazette de Lausanne*, 6 et 9 mars 1911.

44 Cf. H. MONASTIER, *Pierre Cérésolle d'après sa correspondance*, Neuchâtel, Baconnière, 1960,

dernier courant qui inquiète les *Feuillets*. D'où l'importance pour la revue d'une mise au point, confiée à un nom prestigieux dans le petit monde militaire suisse, le colonel Sprecher von Bernegg. Dans un article intitulé «La guerre et le christianisme»<sup>45</sup>, il examine la question au cours d'un texte fort décousu, rassemblant une série de citations parfois contradictoires. Mais la conclusion est parfaitement claire. Il n'y a pas incompatibilité entre guerre et christianisme: tuer à la guerre n'est pas un péché. Evoquant le cas limite d'une guerre injuste, l'auteur relève que, d'une part, ce n'est pas au soldat à juger en la matière et que, d'autre part, la probabilité que l'on exige de nous une guerre injuste est inexistante en Suisse. Et le colonel de conclure par cette formule définitive: «La guerre dans ce monde est aussi nécessaire que la mort des hommes pécheurs.» Dans le même ordre d'idée, R. de Traz donne en octobre 1912 un compte rendu féroce d'un Congrès de Paix<sup>46</sup> tenu à Genève à la fin septembre. Dans un texte polémique et très percutant, il énumère les caractères ridicules ou comiques de ces «pacifistes bourrés de son comme des figures de guignol». Par ailleurs, il estime que le pacifisme qui réclame le recul du nationalisme et du chauvinisme revient en fait à vouloir déposséder les nationaux, ou, du moins, à les mettre à égalité avec les étrangers à demeure chez eux. Et il s'indigne dans une conclusion vigoureuse: «Jamais nous n'accepterons cela. Les étrangers chez nous sont des hôtes, que nous apprécions ou que nous détestons selon leur valeur et leur utilité pour nous, mais jamais nous ne leur reconnaitrons des droits sur notre terre. Et nous persisterons à dire: la Suisse aux Suisses» (F. 1912, p. 343).

Ce sont là les quelques grands thèmes auxquels la revue a cru bon de consacrer un article de mise au point. Mais la dénonciation de l'action délétère exercée par certaines doctrines sur l'esprit national suisse est constante dans les *Feuillets*. Car «il importe de démasquer derrière l'idéalisme humanitaire internationaliste ou cosmopolite une attitude éminemment favorable aux immigrés, puisqu'elle légitime leur indifférence à l'endroit de l'helvétisme et leur appétit à profiter des conditions sociales et politiques que nous avons lentement et péniblement élaborées sans leur concours» (F. 1912, p. 284).

### *La faute à la Révolution*

Abaissement de l'esprit public, dans la mesure où le peuple se détourne d'une politique d'épicier telle que la pratiquent les partis; règne d'un matérialisme généralisé; affaiblissement de la conscience nationale qui se traduit par les succès d'un idéalisme contraire aux intérêts helvétiques: l'état d'esprit suisse est actuellement déplorable, constatent les *Feuillets*. Mais comment en est-on arrivé là?

La vraie responsable du désordre actuel, c'est la Révolution française. Toute l'équipe est d'accord là-dessus. Pour W. Martin, «il y a des libertés nécessaires auxquelles personne ne voudrait toucher. Mais il y en a de funestes. La Révolution les a instituées, le libéralisme les défend (...). Le libéralisme économique a produit la liberté industrielle

p. 15-24; R. RUFFIEUX et al., *Le mouvement chrétien-social en Suisse romande 1891-1949*, Fribourg, Ed. Universitaires, 1969, p. 59. Cette tendance est également défendue par certains collaborateurs du périodique *L'essor social, moral, religieux* dont le directeur, Paul Sublet, est ami de Léonard Ragaz.

45 F. 1911, p. 362-368.

46 «La foire pacifiste», F. 1912, p. 335-343. Il s'agit du XIX<sup>e</sup> Congrès universel de la Paix, 22-28 septembre 1912. Pour un compte rendu détaillé, cf. *Le Mouvement pacifiste*, n° 19/20, 15 octobre 1912.

et la grande industrie; la grande industrie a produit le paupérisme et l'affaiblissement du lien familial; l'affaiblissement du lien familial a produit le dépeuplement, qu'aggrave le partage égal, et tout le désordre moral dont nous souffrons» (F. 1911, p. 129). R. de Traz et R. Fath reprochent à la Révolution ses «chimères»: égalitarisme intégral, internationalisme, antimilitarisme, etc. (F. 1911, p. 185). Quant à G. de Reynold, il avait déjà donné plusieurs fois son opinion sur le sujet dans la *Voile Latine*<sup>47</sup>.

S'il y a unanimité dans la condamnation de la Révolution française, les positions sont moins claires face à la démocratie. De manière générale, la démocratie parlementaire n'est pas très sympathique aux yeux de ces jeunes gens. Elle est dénoncée comme un régime qui, sous le fallacieux prétexte d'égalité, favorise la médiocrité dans tous les domaines. Domaine politique où les élections sont basées sur des discours démagogiques flattant les bas instincts. Domaine scientifique où la vulgarisation simplifie par trop les problèmes et supprime les difficultés pour ramener tout au niveau de la plèbe. Domaine artistique où la masse ignorante des qualités intimes qui font la vraie beauté n'est sensible qu'au clinquant, à l'aspect superficiel des choses<sup>48</sup>. Les *Feuillets* réclament une certaine hiérarchie sociale, une certaine aristocratie, sans pourtant se prononcer sur les critères de sélection de cette hiérarchie, bien que R. de Traz estime «saine» la conception qui soutient la «moralité relative du droit du plus fort» (F. 1912, p. 415). Pourtant, les positions sont diverses, selon que la généralisation de la médiocrité apparaît comme un phénomène essentiellement ou accidentellement lié au régime démocratique. Ainsi, les critiques qu'émettent deux collaborateurs de la revue, H. Chenevard et G. de Reynold, sont très sévères et s'attaquent au principe même de la démocratie, sans pour autant oser réclamer ouvertement sa suppression<sup>49</sup>. W. Martin et C.-A. Loosly estiment qu'il ne faut pas renoncer à la démocratie, mais qu'il est nécessaire de la réformer, d'en restreindre certaines «exagérations»<sup>50</sup>. Enfin R. de Traz considère que la démocratie est, chez les peuples modernes, un «fait évident et incontestable». S'il refuse de la remettre en cause, ce n'est certes pas parce qu'elle serait la seule forme politique morale, mais parce que la démocratie est la forme traditionnelle de la Suisse. Elle porte en elle des dangers, des ridicules et des vulgarités qu'il faut combattre, sans toutefois s'attaquer à son principe même<sup>51</sup>.

47 «Le besoin de l'ordre»; in *La Voile Latine*, janvier 1910; passim; ou «Confédération suisse ou république helvétique»; in *La Voile Latine*, novembre 1910; p. 401.

48 F. 1911, p. 304 et 355; F. 1912, p. 203; également G. de Reynold: «Ce qui les avait placés à la tête du pays, ces grands magistrats, c'était la tradition de la vieille Suisse que les institutions, que le régime n'avait point réussi à détruire. C'est fait maintenant et nous sommes organisés de manière si fatale que les seuls médiocres – demain peut-être les gens dénués de principes et de scrupules – seront chargés de la conduite de l'État». Berne, B. Nat., fonds G. de Reynold, «pour dissiper un malentendu», fragment d'une réponse à E. Secrétan (1911), Ace 2.16.

49 F. 1911, p. 46; F. 1913, p. 233; «Cette Suisse religieuse, héroïque, créatrice de tant de génie et de tant d'art, qu'en fait aujourd'hui la démocratie qui la gouverne? Elle nous la gâte jusqu'à la rendre inhabitable. La politique fausse les consciences, et les ravale jusqu'à être ce qui signifie ce terme ignoble: la pâte électorale», écrit G. DE REYNOLD dans la *Voile Latine* de janvier 1910, p. 11.

50 W. MARTIN, «L'indifférence politique dans la jeunesse contemporaine», F. 1911, p. 123–132; C.-A. LOOSLY, «La Suisse a-t-elle besoin d'une régénération?», F. 1912, p. 381–390.

51 F. 1912, p. 414–415; cf. aussi «A propos du néo-monarchisme français, in *La Voile Latine*, mai 1910; p. 171–174; «Sur la démocratie»; in *La Voile Latine*, août 1910, p. 280–283.

### De quelques qualificatifs

L'analyse critique que les *Feuillets* donnent de la situation politique et morale de la Suisse des années 1911–1913 débouche donc sur tout un ensemble de dénonciations et de refus. Xénophobie fortement teintée de racisme et d'antisémitisme, antiparlementarisme plus ou moins radical, dénonciation du parasitisme des fonctionnaires, antimatérialisme et anticapitalisme, antipacifisme, antiféminisme et refus de l'égalité homme–femme sous le rapport de l'intelligence, répugnance à l'endroit des valeurs universelles, antilibéralisme et mise en accusation de la Révolution française: voilà un bloc compact de refus qui assigne déjà aux *Feuillets* une place précise, très à droite sur l'échiquier des positions politiques. Mais l'arsenal idéologique du mensuel ne se réduit pas à des positions négatives et nos jeunes gens proposent quelques remèdes essentiellement moraux.

L'équipe des *Feuillets* revendique quatre qualificatifs: «traditionaliste», «nationaliste», «réactionnaire», «républicain». Pour R. de Traz, «être traditionaliste, c'est être plus humain, parce que c'est voir chez l'homme ce qui est éternel. (...) Cela est nécessaire, puisque c'est dans le passé que nous trouvons nos directions générales. (...) La vie moderne n'est pas un état extraordinaire et imprévu: elle est un recommencement à peine modifié. Notre époque serait incompréhensible si nous ne constatons en elle ce qui subsiste de déjà connu» (F. 1911, p. 138). Être nationaliste, c'est vouloir une patrie forte qui puisse survivre dans les dangers. W. Martin, approuvé par R. de Traz, précise le sens du troisième adjectif. Il se revendique «réactionnaire» et non «conservateur» car il n'y a pas grand chose à conserver de notre temps. Il faut renouer avec l'Ancien Régime. Mais «il ne s'agit pas de ressusciter le passé tel qu'il fut, d'effacer d'un mot un siècle d'évolution, sinon de progrès. Il est permis de déplorer la Révolution, il n'est pas permis de l'oublier. (...) L'évolution normale de la politique, de notre politique, a été brisée, nous voudrions la remettre dans sa voie en la rattachant à ses origines. Et pour cela, nous poursuivons moins la résurrection du passé que sa réhabilitation»<sup>52</sup>. Enfin, G. de Reynold explique ce qu'il faut entendre par «républicain». «République, écrit-il, c'est res publica, la chose publique, l'intérêt commun, national, la tradition fortement établie, la loi immuable, la terre même de la patrie, l'histoire qui se continue sous la protection des dieux. La république est pour nous un principe et une raison d'être» (F. 1911, p. 46). Si elle confirme l'option traditionaliste des *Feuillets* et si son manque de précision permet d'englober les diverses positions des membres de l'équipe face à la démocratie, cette profession de foi ne signifie à peu près rien: en Suisse, la référence «républicaine» est une notion inhérente à toute idéologie politique<sup>53</sup>.

«Revue mensuelle de culture suisse» annonce le sous-titre des *Feuillets*. Si l'on en croit R. de Traz, cela «signifie non seulement la recherche et la mise en lumière de ce qui existe autour de nous de véritablement suisse, mais encore la création de nouvelles valeurs helvétiques. C'est un mythe, dira-t-on. Mais un mythe provoque les désirs et les oriente» (F. 1911, p. 135). La volonté de créer, de promouvoir une culture suisse est un élément important dans la lutte contre la dénationalisation que mènent les *Feuillets*. Car s'il est des moyens légaux pour combattre l'envahissement de la Suisse, «il en est d'autres que nous devons employer: moyens moraux, littéraires, esthétiques. Notre génération faillirait à sa tâche si elle ne luttait pas énergiquement pour une réaction nationale... nationaliste» (F. 1911, p. 141). Dans cette optique, il s'agit, pour la revue,

52 *Gazette de Lausanne*, 20 avril 1911.

53 Cf. G. ARLETTAZ, «La Démocratie au temps des Républiques. Idéologies et mentalités politiques dans la société suisse 1815–1848; in *Etudes et Sources*, n° 9, Berne, 1983, p. 10.



d'affirmer qu'il existe une «individualité», un «esprit suisse», donc une culture suisse, un génie national qu'expriment une littérature et un art.

Toutes ces notions se retrouvent dans le concept d'«helvétisme» dont les *Feuillets* se proclament le porte-parole. Il s'agit là d'une doctrine assez floue, mise en avant par G. de Reynold dans sa thèse sur la littérature suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>54</sup>. Deux formulations, condensées et programmatiques, en sont données par W. Martin et R. Fath<sup>55</sup>. Leurs exposés sont repris et commentés par R. de Traz. Celui de W. Martin est à dominante politique. Il estime que, face au péril étranger, il faudrait rendre la Suisse moralement plus unie, tout en travaillant à sa décentralisation par la création d'organismes intermédiaires qui accompliraient les tâches que notre individualisme confie à un Etat impuissant à les résoudre; il faudrait restaurer une politique traditionaliste, dans l'organisation du travail notamment où il faudrait enfin rendre au peuple le respect du patrimoine moral que lui ont légué les siècles disparus et qu'un matérialisme grossier est en train de lui faire perdre. Dans son article, R. Fath, après avoir énuméré les dangers qui menacent la Suisse, propose également des solutions. «Réveiller la conscience de notre nationalité dans l'histoire, et cela pas seulement dans l'histoire de la Suisse depuis 1848, nous inspirer un peu plus de l'époque héroïque, populariser les traditions qui firent la force et l'originalité de nos vieilles républiques, rechercher dans l'art, dans la littérature, dans les coutumes, des indications pour orienter l'avenir, défendre jalousement notre patrimoine intellectuel et moral tout en fortifiant l'union que prêche notre belle devise, tels sont le but et la signification de l'helvétisme»<sup>56</sup>. Appréciant les contributions de ses collaborateurs, R. de Traz affirme que «les théories de M. Martin nous sont presque toutes sympathiques»; pourtant, ajoute-t-il, «M. Fath a mille fois raison, croyons-nous, de se détourner du terrain politique pour placer sa défense de l'helvétisme sur le terrain philosophique, moral, esthétique» (F. 1911, p. 185). R. de Traz refuse donc d'engager sa revue sur un plan trop étroitement politique. La raison officielle en est que les *Feuillets* doivent «redouter surtout de s'ériger en parti: ils font œuvre nationale et doivent donc rallier les opinions les plus diverses»<sup>57</sup>; aussi propose-t-on un idéal flou mais accessible à tous: réveiller la conscience helvétique. Par ailleurs, cette attitude de R. de Traz marque peut-être sa conviction que l'équipe des *Feuillets* n'est pas si homogène; mieux vaut donc s'en tenir à des considérations «culturelles» sur lesquelles tous sont d'accord.

### *Inventaire d'un patrimoine*

«Helvétisme», «culture suisse» dans une perspective nationaliste, traditionaliste et réactionnaire: le terrain d'action que se réservent les *Feuillets* est ainsi délimité. Quelques éléments de ce programme sont développés.

La référence à l'histoire suisse est constante dans la revue, où l'on estime que l'évocation du passé est le fondement du patriotisme, que «l'enseignement de l'histoire nationale devrait faire naître dans l'âme d'un peuple ces souvenirs communs, et cet attachement qu'on porte à la maison paternelle» (F. 1912, p. 219). Bien sûr, les *Feuillets*

54 *Histoire littéraire de la Suisse au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, Bridel, 1909-1912, 2 vol., 550 et 902 p.

55 W. MARTIN, «Vers l'avenir»; in *Gazette de Lausanne*, 2 avril 1911; R. FATH, «Les raisons de l'helvétisme», in *Gazette de Lausanne*, 11 avril 1911.

56 R. FATH, *art. cit.*

57 G. DE REYNOLD, «L'helvétisme»; in *Journal de Nyon*, 17 avril 1912.



défendent une histoire bien précise, «non pas l'histoire complète, les guerres civiles, les luttes intestines, mais quelques pages, les plus glorieuses, celles où nous apprenons combien tous ensemble nous avons enduré pour une même cause»<sup>58</sup>, bref une histoire qui doit unir, exalter, réveiller une conscience nationale et non une histoire qui diviserait. C'est le récit des aventures militaires suisses qui se prête le mieux à ces vues, assure H. Chenevard. «Notre plus grande force n'est pas dans nos arsenaux», prétend-il. «Elle dort au fond de nos musées, sur les trophées poussiéreux et dans les plis des vieux drapeaux de l'épopée helvétique. Voilà ce qu'il faudrait montrer aux foules. L'avenir d'un peuple est dans son passé» (F. 1912, p. 290). Les *Feuillets* joignent l'exemple à la parole et publient quelques études historiques rappelant l'action d'un grand patriote, célébrant quelques anniversaires militaires ou évoquant la douce vie d'Ancien Régime où «les inégalités sociales, admises par tous, étaient atténuées par la bonne grâce, l'absence de morgue et la familiarité aimable dont les maîtres usaient à l'égard de leurs gens»<sup>59</sup>.

Élément déterminant dans la constitution d'une culture suisse, l'inventaire du patrimoine national est vivement encouragé par les *Feuillets*. La richesse la plus évidente du pays est constituée par ses paysages, ses Alpes et ses lacs «qu'on menace de défigurer pour le plus grand profit d'actionnaires anonymes» et qu'il importe de sauver du bétonnage. Aussi la revue suit-elle avec sympathie l'activité du Heimatschutz. Mais, sans pour autant nier ce que la Suisse doit aux Alpes, politiquement et esthétiquement, F. Fosca estime que les beautés naturelles ne suffisent pas à réveiller l'âme d'un peuple: «elles sont à nous, pas de nous». «Recherchons nos Parthénons», propose-t-il, en relevant que ce qui fortifie le plus l'âme d'un peuple, c'est, jointes aux beautés naturelles, les beautés historiques et esthétiques, œuvres des générations précédentes, souvenirs et enseignements pour ceux qui viennent après: les temples, châteaux, églises, hôtels de ville... «Notre conscience nationale ne sera-t-elle pas exaltée fortement par la vue de ces alluvions successives, nobles témoignages des générations qui nous ont précédés!» (F. 1912, p. 126). Pourtant, ces richesses sont également menacées et les *Feuillets* s'insurgent contre les exactions d'architectes barbares qui détruisent de vénérables bâtisses pour créer de nouvelles avenues, qui sabotent un paysage, encouragés par le sourire des édiles et les applaudissements des spéculateurs<sup>60</sup>. Mais le patrimoine, c'est aussi la manière de vivre, les coutumes transmises par les ancêtres. Aussi les *Feuillets* publient-ils, dès décembre 1911, les avis officiels de la société de l'Art domestique, dont G. de Reynold est le président. Créée en octobre 1911, cette société a pour but «de ranimer les industries à domicile, originales, existant encore en Suisse, de leur ouvrir des débouchés, de leur fournir des desseins et des idées nouvelles» (F. 1911, p. 375). La revue encourage vivement ses lecteurs à devenir membre de cette société, tout comme elle les engage à s'affilier à l'association du Musée romand, constitué en novembre 1911 et qui a pour but la création d'un musée où seraient groupés des armes, des tapisseries, des meubles et autres objets de la Suisse romande (F. 1911, p. 411).

58 G. DE REYNOLD, «L'helvétisme»; *art. cit.*

59 F. 1911, p. 20. B. DE CÉRENVILLE, «La vie de société dans le pays de Vaud à la fin du XVIII<sup>e</sup>»; F. 1911, p. 14–28, «Pierre Viret», F. 1911, p. 355–361, «Charles Secrétan patriote», F. 1912, p. 84–96; G. DE LESSERT, «Mœurs d'autrefois», F. 1912, p. 253–260; J.-B. PLANTIN, «Textes d'histoire», F. 1911, p. 210–226; A. RIBEAUD, «Le centenaire jurassien», F. 1913, p. 278–284 et 319–331; P. DE VALLIÈRE, «Les Suisses du Vatican», F. 1912, p. 128–129, «Les anniversaires suisses de 1812», F. 1912, p. 366–380.

60 F. 1911, p. 145–151, p. 152; F. 1912, p. 105.

### *Des solutions à quelques problèmes précis*

Bien que la revue répugne aux discussions trop étroitement politiques, certains collaborateurs se montrent pourtant assez précis sur deux points.

On l'a vu, C.-A. Loosly et W. Martin estiment nécessaire une réforme de la démocratie, afin d'en limiter les «abus». Chacun d'eux propose une solution différente. C.-A. Loosly déplore le fait que le peuple dispose d'un droit de référendum et d'initiative en plus de son droit de vote et d'élection. Il le déplore car le peuple ne lui semble pas suffisamment expérimenté pour en faire bon usage. Il propose donc qu'il ne soit consulté que sur des principes vitaux; «c'est alors que le moins doué de nos concitoyens comprend ce qu'on veut de lui» (F. 1913, p. 20). Mais qu'on ne lui demande pas son avis sur des questions techniques où il n'est plus en mesure d'être compétent... W. Martin, lui, propose une solution plus radicale: le régime corporatiste. «Il y a un large fossé entre l'organisation de l'Etat et celle de la société. Il faut chercher une conciliation. On peut la trouver dans une reconnaissance politique des organismes économiques et professionnels, tels que les syndicats. Le droit du suffrage, arraché aux individus isolés et remis aux individus corporativement groupés ne serait pas moins universel. Il serait plus organique, plus social et, dans un certain sens, plus vraiment démocratique» (F. 1911, p. 132).

En ce qui concerne la question des étrangers, O. Sauser-Hall propose, liée à l'adoption du «jus soli» tempéré par un droit d'option<sup>61</sup>, une révision des traités d'établissement sur trois points. Il faut obliger les étrangers à accomplir le service militaire dans leur patrie ou à payer une taxe en Suisse; il faut laisser toute liberté d'établissement à l'ouvrier lui-même, mais entraver en revanche l'établissement de sa famille en Suisse; il faut enfin créer une taxe mobilière spéciale frappant les seuls étrangers (F. 1912, p. 19-20).

### *Nouvelles valeurs et nouvelle jeunesse*

La revue réclame une Suisse forte et tient donc en haute estime l'esprit militaire, les vertus guerrières, opposant la discipline, le sens du sacrifice du soldat à l'éternelle indécision de l'intellectuel ratiocineur ou à la petite vertu du marchand prêt à toutes les compromissions. Les *Feuillets* publient des récits historiques glorifiant l'épopée militaire suisse, mais aussi des poèmes, «Discipline» ou «Sur la forteresse du Gothard», et des textes en prose, «Le guerrier et la mort» ou «Lieutenant d'infanterie»<sup>62</sup>, qui exaltent la grandeur de l'obéissance aveugle dans un esprit de discipline et qui chantent la beauté formidable de l'assaut dans «la noire fumée et les rouges poussières». Les *Feuillets* considèrent que l'institution militaire joue un rôle primordial dans l'éducation du jeune Suisse. Grâce à l'école de recrues, il est soumis à un «dressage» nécessaire, il apprend la valeur de l'effort et le sens du verbe «servir». Dans un petit texte de fiction, R. de Traz illustre ce rôle éducateur de l'armée, comment soixante-cinq jours de service peuvent transformer un garçon maigre, blafard, fébrile, le dos rond et les ongles noirs,

61 L'application intégrale du «jus soli» accorderait la nationalité suisse à tous les enfants étrangers nés en Suisse. Nul ne songe toutefois à une telle application de ce principe et les discussions concernent surtout l'octroi plus ou moins libéral du droit d'option.

62 G. DE REYNOLD, «Discipline», F. 1912, p. 4-5; «Sur la forteresse du Gothard», F. 1912, p. 5-6, «Le guerrier et la mort», F. 1913, p. 436-439; R. DE TRAZ, «Lieutenant d'infanterie», F. 1913, p. 297-318.

mélancolique, sceptique, matérialiste, insolent en un jeune homme bien portant, sportif, fort et droit, bien tenu, bien sanglé qui dégage un air de certitude, de sûreté. Un tel changement s'effectue de manière toute naturelle: à partir du moment où un jeune homme est bien portant, il a besoin, non plus d'idées confuses et multiples, mais d'idées en ordre (F. 1911, p. 426). Cette mise en évidence de l'importance du sport, de la vigueur physique dans le processus de conquête d'une maîtrise de soi trouve un écho dans les articles que A. Appia consacre à la gymnastique rythmique<sup>63</sup>. En effet, pour exécuter corporellement un rythme, «il faut obtenir des communications entre le cerveau qui pense et le corps qui exécute. Cette condition implique un système nerveux normal: elle peut le créer aussi. Et voilà pourquoi la gymnastique rythmique réagit par des moyens supérieurs contre l'universel épuisement de notre époque à neurasthénies chroniques. Par la gymnastique rythmique, on arrive à vaincre la peur de soi-même, à se créer, en soi-même, une aptitude à se pénétrer. La gymnastique rythmique est donc une discipline assez analogue à la discipline militaire»<sup>64</sup>. Ces vertus militaires, essentielles aux yeux de la revue, sont pourtant tenues pour caduques par trop de Suisses trompés par une notion funeste que dénonce R. de Traz: la neutralité. «Elle fait croire à trop de gens que nous ne courons pas de risques, que nous sommes, en quelque sorte, protégés par les dieux. Un jour, on l'invoquera pour amoindrir, pour supprimer le budget militaire», fulmine-t-il<sup>65</sup>.

«Surtout il y a ceci: à vingt ans j'étais très cérébral, très raffiné, très averti et très corrompu, surtout par l'esprit. De 20 à 27 ans, je me suis reconstitué une âme naïve. Je me suis refait une innocence instinctive et physique. (...) Je suis gai, j'ai faim aux repas, je m'amuse et je sais m'étonner, j'aime le plein air et l'action. Je me dégage de plus en plus de l'abstrait. D'un mot, je prétends être réaliste, dans ma façon de vivre et de penser. – Au fait, lui dis-je, ton aventure c'est, symboliquement, l'aventure de toute notre génération» (F. 1911, p. 427). La volonté affirmée de représenter toute la jeunesse est très marquée au sein de l'équipe des *Feuillets*<sup>66</sup>. Elle se traduit par l'emploi fréquent de l'expression «notre génération»<sup>67</sup>. Un autre argument doit légitimer ce rôle de porte-parole. Cette jeunesse est perçue par la revue comme porteuse d'un état d'esprit

63 A. APPIA, «L'origine et les débuts de la gymnastique rythmique», F. 1911, p. 393–403, et «La gymnastique rythmique et le théâtre», F. 1912, p. 49–56.

64 G. DE REYNOLD, «Cours sur la littérature romande», Berne, B. Nat., fonds G. de Reynold, Ace 2.

65 R. DE TRAZ, *L'homme dans le rang*, Lausanne, Payot, 1913, p. 153–154.

66 Prétention qui ne correspond évidemment pas à réalité, même en ce qui concerne le seul petit groupe des jeunes intellectuels romands, ainsi qu'en témoigne la rupture de 1910. Mais les *Feuillets* participent de ce mouvement qui, dans les années 1910–1914, en France notamment, a travaillé à imposer une certaine image de la jeune génération, à partir d'affirmations péremptoires et d'enquêtes partiales. Cette image, qui est déformée par rapport à la réalité, fut plus ou moins consacrée par l'opinion. En fait, la jeunesse réelle d'avant-guerre reste en grande partie une inconnue. Cf. P. BENETON, «La génération de 1912–1914», in *Revue française de science politique*, vol. XXI/5, octobre 1971, p. 981–1009; sur la notion, à la fois floue et utile, de «génération», une réflexion intéressante de F. TORRÈS, «Post-modernisme et histoire»; in *Esprit*, février 1984, p. 98–112. Le problème de l'assise sociale, de l'impact de la revue reste posé. Si l'on parvient plus ou moins à imaginer quel devait être le public des *Feuillets*, la consultation des archives et de la correspondance n'apprend rien de très précis à ce sujet. Dans une lettre du 16 novembre 1911 adressée à G. de Reynold, R. de Traz parle d'un tirage de 500 exemplaires; Berne, B. Nat., fonds G. de Reynold, Corr 42.3. Fin 1913, R. de Traz affirme tirer à un millier d'exemplaires et avoir quelques centaines d'abonnés; F. 1913, p. 409.

67 F. 1911, p. 141, p. 229; F. 1912, p. 166; F. 1913, p. 182, p. 416. Dans une lettre du 5 juillet 1911, adressée à G. de Reynold, R. Bovet affirme: «en tous cas, les *Feuillets* et la jeune génération marchent d'accord». Berne, B. Nat., fonds G. de Reynold, Corr. Choix 1905–1924.

nouveau<sup>68</sup>; elle est le vecteur de la «grande vague nationaliste qui submerge l'Europe». Elle a assimilé les leçons de quelques maîtres, C. Maurras et surtout M. Barrès. Or, «il n'y a que les *Feuillets* qui, depuis la disparition de la *Voile Latine*, aient contribué à défendre en Suisse romande, et régulièrement, les thèses, quelquefois transposées, de M. Barrès» (F. 1912, p. 164).

Les *Feuillets* se défendent pourtant d'être une simple revue sous influence littéraire. Certes, ils reconnaissent avoir subi l'enseignement de certains écrivains français contemporains, mais ils tiennent à préciser que s'ils ont adopté quelques-unes de leurs conclusions, «c'est qu'elles répondaient admirablement à l'état actuel de notre pays» (F. 1911, p. 140). En effet, les *Feuillets* se refusent à être l'instrument aveugle d'une doctrine politique et littéraire venue de l'étranger<sup>69</sup>. «Si des idées, nées sur un sol différent du nôtre, nous paraissent intéressantes, nous examinons d'abord ce qu'elles peuvent avoir d'assimilable pour nous» (F. 1911, p. 187). Cet examen se fait selon deux critères. Les *Feuillets* déclarent d'abord se placer au point de vue helvétique et analyser les problèmes exclusivement en fonction des intérêts suisses, sans aucune préoccupation opportuniste. Ils se veulent ensuite réalistes, positifs: «ce n'est pas dans les livres seulement que nous avons formé de telles opinions, c'est dans les faits» (F. 1911, p. 140). Ce réalisme et cette lucidité sont constamment revendiqués par la revue<sup>70</sup>. «Nous ne faisons que constater et analyser des faits»; voilà le leitmotiv qu'elle oppose aux remarques des «optimistes vieillissés et aveuglés» qui lui reprochent une vision trop noire de la situation du pays. Si les positions nationalistes des *Feuillets* sont une «attitude de défense», comme l'écrit R. de Traz, «c'est une question de faits et de chiffres» (F. 1913, p. 416).

### *Conclusion: le changement et la guerre*

En fait, il s'agit moins là d'une «attitude de défense» que d'une attitude de peur. Les *Feuillets* luttent pour un impératif et urgent réarmement moral dans un climat où la confiance en soi a été remplacée par une mentalité obsidionale: une étude de vocabulaire montrerait bien la fréquence des termes marquant une menace et un danger, un envahissement et une occupation. Les *Feuillets* justifient leurs positions par le réalisme de leurs analyses. Un réalisme bien aveugle qui dispense R. de Traz de tenir compte du problème ouvrier puisqu'il «habite un pays où la grève est rare et où le syndicalisme ne joue aucun rôle» (F. 1913, p. 180). Etrange réalisme qui fait écrire à H. Chenevard que, s'il aime son pays, c'est «surtout dans son passé. Je le voudrais plus jeune de quelques décades, avec moins de turbines et plus de chamois» (F. 1913, p. 231). Les *Feuillets* craignent l'avenir; finalement tout phénomène nouveau, toute mutation socio-économique leur apparaissent déstabilisateurs et dangereux. Pas question pour eux d'en tenir compte dans leur projet. La revue nie le changement ou le rejette, car elle le perçoit comme allogène, menaçant. L'attitude de la revue face à la grève est exemplaire à cet égard: soit elle la nie, soit elle en reconnaît l'existence mais refuse de la prendre en considération puisqu'elle «est décrétée sur l'ordre formel de secrétaires syndicaux (qui

68 L'aspect tautologique de l'argument est évident. Les *Feuillets* proposent une certaine image de la jeunesse et s'affirment proche d'elle parce qu'ils défendent les idées qu'ils lui prêtent.

69 F. 1911, p. 187; le coup de griffe au «Groupe franco-suisse d'Action Française» des frères Cingria est clair.

70 F. 1911, p. 70, p. 140; F. 1912, p. 166; F. 1913, p. 182, p. 415, p. 416; etc.



sont tous des étrangers» (F. 1912, p. 344). Ce qui est ressenti comme étranger, ne serait-ce pas finalement l'avenir lui-même?

Les *Feuillets* ont beau s'y accrocher désespérément, le vieux monde s'en va. Le réarmement moral, l'œuvre de régénération patriotique ne suffiront pas à le retenir. Demeure un ultime et secret recours: la guerre. Ne serait-elle pas la prophylaxie générale? Ne permettrait-elle pas le rétablissement des vieilles valeurs, l'assainissement de la société, la régénération de la vie morale? Sans oser l'appeler ouvertement de leurs vœux, l'équipe des *Feuillets* y prépare, en l'idéalisant, en la décrivant comme une dure épreuve révélatrice d'héroïsme. Qui ne connaît pas la guerre «ne saura pas les délices d'en haut, du paradis des braves, ce Walhalla où pénètrent en chantant les héros radieux». La guerre, c'est le summum de «ce qui donne du goût à l'existence, ce qui fait le prix d'une destinée»<sup>71</sup>. Dans leur correspondance privée, en revanche, nos jeunes gens ne s'embarassent guère de fioriture: «Il est entendu que la Suisse est rapidement rongée par le cancer du matérialisme et de l'appât du gain. (...) C'est l'avachissement que produit toujours une longue paix. Je crois qu'il nous faudrait une guerre, une bonne guerre», avoue R. Bovet dans une lettre adressée à G. de Reynold...<sup>72</sup>.

Les *Feuillets* ne sont pas un phénomène isolé, relevant de la tétatologie. Ils participent de ce mouvement de remobilisation des Anciens Régimes d'Europe qu'A. Mayer a décrit dans un livre récent<sup>73</sup>. Pour le moins, leur combat recoupe celui mené par les anciennes élites réagissant aux sombres pronostics menaçant leur avenir (pronostics dont elles sont souvent les auteurs), propageant la notion de décadence et de nécessaire régénération, imposant une croisade pour renforcer l'ordre ancien et n'hésitant pas à considérer la guerre comme la panacée qui permettrait une reprise en main de la société et la sauvegarde de leurs positions privilégiées.

Fin 1913, la revue se saborde. Non qu'elle connaisse des problèmes financiers. Mais «le mouvement auquel les *Feuillets* ont contribué commence à ébranler toute la jeunesse romande. C'est que cette œuvre de renouveau dépasse les cadres d'une revue de littérature et veut d'autres organes. Elle les aura, elle les a déjà. (...) Ce sont des amis des *Feuillets* qui vont créer un autre moyen de défendre dans l'opinion les idées que les *Feuillets* ont toujours soutenues» (F. 1913, p. 417). Place à la Nouvelle Société Helvétique<sup>74</sup>.

71 F. 1913, p. 297 et 318. Evoquant *L'homme dans le rang* (cf. note 65) A. BERCHTOLD écrit: «Les jeunes officiers qu'il nous présente lisent certainement les *Feuillets*. (...) Loin de les effrayer, l'idée d'une guerre prochaine les stimule»; in *La Suisse romande...*, *op. cit.*, p. 720. Un minimum d'honnêteté oblige à préciser qu'après le cataclysme mondial, R. de Traz «découvrira que la paix est plus exaltante à préparer que la guerre», sans cesser toutefois de s'opposer aux pacifistes. Certains de ses compagnons se montreront beaucoup plus insensibles aux horreurs de la guerre.

72 Lettre du 28 décembre 1911; Berne, B. Nat., fonds G. de Reynold, Corr. Choix 1905–1924.

73 *La persistance de l'Ancien Régime. L'Europe de 1848 à la grande guerre*, Paris, Flammarion, 1983, 350 p.

74 Ce qui ne signifie pas pourtant que la N.S.H. reprenne toutes les positions du mensuel. Pour ce problème, cf. C. GUANZINI, *op. cit.*